

"L'UEO ressuscitée - (2) Au détriment de l'intégration communautaire?" dans Europe (8 juin 1984)

Légende: Dans son éditorial du 8 juin 1984, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, pose la question de la vocation d'une Union de l'Europe occidentale (UEO) renforcée et réfléchit sur les conséquences d'un élargissement des compétences de l'UEO, notamment en matière de commandes militaires et de construction d'armements.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. Réd. Chef Riccardi, Ferdinando. 08.06.1984. Bruxelles. "L'UEO ressuscitée", auteur:Gazzo, Emanuele , p. 1.

Copyright: (c) Europe/ Agence internationale d'information pour la presse

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_ueo_ressuscitee_2_au_detrimet_de_l_integratoin_communautaire_dans_europe_8_juin_1984-fr-fb209559-8a70-4e80-8d69-10749e3f6902.html

Date de dernière mise à jour: 22/06/2015

L'UEO ressuscitée - (2) Au détriment de l'intégration communautaire?

Dans son discours devant le Parlement Européen, Mitterrand a fait une allusion très courte au problème de la défense. Plus précisément, il a dit qu'il n'avait pas été du ressort du Conseil européen de "prendre en compte les aspirations si souvent exprimées ces temps derniers, d'une sécurité, d'une défense communes". "Parlant en mon nom personnel, j'évoque ici cette perspective, comme je l'ai fait à La Haye, pour en apprécier à la fois l'extrême difficulté et la nécessité". Ce qui veut dire en clair qu'il ne faut pas parler à la légère, comme on le fait trop souvent, de défense européenne. Mais qu'il est nécessaire d'y réfléchir. A La Haye, il avait noté que "nombreuses sont aujourd'hui les voix qui s'élèvent d'un peu partout en faveur d'une organisation commune de défense" et, tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un besoin dont on ne peut mésestimer l'ampleur", le considérait plutôt comme une "intuition de l'avenir". Citant certaines possibilités de "veiller à notre sécurité", il évoquait "une Communauté Européenne de l'espace qui serait la réponse la mieux adaptée aux réalités militaires de demain".

La prudence de la démarche est significative, mais elle ne doit pas empêcher de constater qu'il y a eu parallèlement des contacts et même des engagements, notamment entre Paris et Bonn, pour resserrer les liens existants ou pour en créer des nouveaux, visant parfois des projets concrets, parfois des procédures de consultation.

Convaincus qu'il existe au plus haut niveau la volonté d'affirmer la présence de l'Europe, surtout là où on prend des décisions en matière de défense collective, les Parlementaires de l'UEO, qui se réuniront la semaine prochaine, vont exercer une pression intense sur les gouvernements, par une série de recommandations (cfr. J.P. des 31.5, 6.6 et d'aujourd'hui) allant jusqu'à demander (à titre d'exemple) : - un élargissement de l'UEO, - la tenue de réunions préparatoires de l'UEO pour chaque session ministérielle de l'OTAN, - d'apporter des modifications aux structures de l'OTAN. Est-ce que tout cela est souhaitable, et réalisable dans des délais pas trop longs? On peut en douter. Par contre, certains résultats pourraient être obtenus si l'objectif était celui de maintenir vivant l'esprit de défense européenne et, le moment venu, de profiter de circonstances favorables pour aboutir à des résultats concrets. Un tel objectif pourrait parfaitement correspondre à la vocation d'une UEO renforcée, sans que l'on doive nécessairement modifier les équilibres existants.

Mais les partisans de la relance pourraient être tentés, en confirmant la vocation originaire de l'UEO, de "prendre en main" les aspects européens de tout ce qui se rapporte aux commandes militaires et à la construction d'armements, ayant en vue le renforcement mais aussi la rationalisation de l'industrie européenne d'armements et la réalisation d'économies d'échelle qui permettraient d'économiser dans les dépenses pour la défense ou d'obtenir des meilleurs résultats sans augmenter les dépenses. Il s'agirait aussi de mieux équilibrer les commandes entre l'Amérique et l'Europe (et pourquoi pas à l'intérieur de l'Europe?) et de ne pas rater le train des "technologies émergentes". Mais là aussi des facteurs importants entrent en jeu. Le premier est le lien qui existe nécessairement entre les équipements militaires et la stratégie de défense. Si la stratégie est définie dans le cadre atlantique, la planification des équipements peut-elle se faire ailleurs? A quoi servent les Eurogroupe, GEIP, etc.?

Le deuxième facteur tient au fait que les stratégies industrielles sont définies dans le cadre de la Communauté des Dix et celle-ci n'a laissé aucun doute sur le fait que l'industrie des armements ne peut évoluer qu'à l'intérieur de cette stratégie. Il suffit de rappeler ce que M. Thorn a dit dans son discours à Florence le 24 mai pour se rendre compte que la Commission pense que l'imbrication des productions civiles et militaires de haute technologie est telle que cette matière devrait être traitée dans un cadre communautaire.

Devrait-on en conclure que le dessein de revitalisation de l'UEO aboutirait non seulement à mutiler la coopération politique à Dix (comme nous l'écrivions hier) mais également à affaiblir le processus d'intégration économique de la Communauté? Celui-ci sera un sujet de réflexion pour les gouvernements intéressés, pour les parlementaires de l'UEO et pour le prochain Parlement Européen élu, qui a sur sa table le projet de Traité de l'Union, qui ne néglige pas du tout la défense.



Emanuele Gazzo